

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 juin 2005  
(convocation du 13 juin 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BANAYAN Alexis à M. BREILLAT Jacques  
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis  
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia  
M. CANIVENC René à Mme. RAFFARD Florence  
Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain  
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (**jusqu'à 10h20**)  
M. CAZENAVE Charles à Mme. CAZALET Anne-Marie  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain  
Mme. DELAUNAY Michèle à M. JAULT Daniel  
M. DELAUX Stéphan à Mme. CARLE DE LA FAILLE M-Claude  
M. DUCASSOU Dominique à M. CANOVAS Bruno  
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. FEUGAS Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle

M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISSON Serge  
M. GELLE Thierry à M. FAVROUL Jean-Pierre (**jusqu'à 10h15**)  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique  
M. LABARDIN Michel à M. MERCHERZ Jean  
M. LOTHaire Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à Mme. JORDA-DEDIEU Carole  
M. NEUVILLE Michel à M. MILLET Thierry  
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme TOUTON Elisabeth (**jusqu'à 10H20**)  
M. QUANCARD Joël à M. SOUBIRAN Claude  
M. QUERON Robert à M. JUNCA Bernard  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SARRAT Didier à Mme CONTE Marie-Josée (**jusqu'à 12h00**)  
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent  
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MANGON Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Aménagements urbains - Fabrication et pose de mâts d'éclairage et de mâts porte caméra sur les quais de station du tramway 1ère phase - URB 23 - Marché n°02/461 U - Avenant n°4 - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les travaux de fabrication et pose de mâts d'éclairage (mâts signalétiques, mâts piétons) et de mâts porte-caméra sur les quais des stations du tramway 1<sup>ère</sup> phase ont été attribués, après appel d'offres ouvert, au groupement EG/CEGELEC/SCLE, par marché n° 02/461 U notifié le 29 novembre 2002 pour un montant de 1 378 996,10 € HT.

Par délibération n° 2003/0465 du 11 juillet 2003, vous avez autorisé la passation d'un avenant n°1, notifié le 9 septembre 2003, prenant en compte des adaptations techniques et un recalage des quantités pour un montant de 12 770,10 € HT, soit 0,8% du montant initial du marché, portant son nouveau montant à 1 391 766, 20 € HT (1 664 552, 38 € TTC).

Par délibération n° 2003/0572 du 19 septembre 2003, vous avez acté, par l'avenant n°2, notifié le 17 novembre 2003, du transfert des sociétés ELECTRIFICATION GENERALE et SCLE à la société INEO RESEAUX SUD OUEST, le groupement d'entreprises devenant INEO RESEAUX SUD OUEST / CEGELEC.

Par délibération n° 2004/0597 du 24 septembre 2004, vous avez autorisé la passation d'un avenant n°3 actant la prolongation du délai d'exécution du marché de 5 mois suite au report de la mise en service de l'extension « Mériadeck/St-Augustin » pour un montant de 916,44 € HT portant le nouveau montant du marché à 1 392 682,64 € HT.

Aujourd'hui, il convient de prendre en compte :

- de légères adaptations techniques aux contraintes de terrains comme la modification de la puissance d'éclairage des mâts des stations quais trottoirs pour diminuer la gêne aux riverains, la non application du vernis anti-TAG sur les mâts porte caméra dont la particularité de la peinture permet un nettoyage aisé.  
Incidence financière : **moins value** de **11 603,56 € HT**
- des modifications de quantités  
Incidence financière : **plus value de 5 131,26 € HT**

- une prolongation de la durée d'exécution du marché de 6 mois pour les prestations d'entretien, de réparation et de nettoyage des TAGS. Cette prolongation est due au décalage de la mise en service de la ligne A extension « Mériadeck/St-Augustin ».  
Incidence financière : **plus value de 1 069 € HT**

Le montant global de ces diverses mesures, en tenant compte des moins et plus values, s'élève à - 5 403,30 € HT, et ramène à 0,60 % l'augmentation par rapport au marché initial, ramenant son montant à **1 387 279,34 € HT**.

En conséquence, il y a lieu de passer un avenant n°4 au marché n° 02/461 U afin de contractualiser cette prolongation, les adaptations techniques et la moins value induite.

En application des articles L2121-12 et 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est à la disposition des conseillers communautaires qui peuvent venir le consulter à la Direction Centrale des Achats et Marchés.

Aussi, compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner cet avenant et autoriser M. le Président :

- à signer l'avenant n°4 au marché n°02/461 U pour un montant de – 5 403,30 € HT réduisant son montant à 1 387 279,34 € HT soit 1 659 186,09 € TTC et prolongeant la durée d'exécution du marché de 6 mois.
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
20 JUILLET 2005

M. ALAIN CAZABONNE

